

Parti démocrate-chrétien
Conseil général de Haute-Sorne



Motion No 26

Déposée par Gérald Steiner le 21 septembre 2020

La presse locale s'est fait l'écho il y a quelques semaines de la délivrance d'un rapport d'enquête qui a été établi à la suite de la procédure disciplinaire ouverte par la Conseil communal de Haute-Sorne à l'encontre d'un de ses membres. Le communiqué paru dans la presse, qui émane du Conseil communal, précise que contenu de ce rapport ne sera pas divulgué. Cette manière de faire nous paraît non seulement surprenante, mais encore choquante à plus d'un titre.

Dune part, le Conseil général exerce la haute surveillance sur l'ensemble de l'administration de la Commune, y compris du Conseil communal. D'autre part, nous savons que des problèmes et des dysfonctionnements ont surgi par le passé au sein du Conseil communal, ces mêmes dysfonctionnements ont nui au bon fonctionnement des institutions et à la gestion des affaires publiques.

Nous savons également que le coût de l'enquête disciplinaire atteint des dizaines de milliers de Francs

Il s'agit ici de veiller au bon fonctionnement des institutions publiques et des autorités. Il ne s'agit pas de jeter l'anathème, ni de blâmer publiquement qui que ce soit. Il s'agit en revanche d'éviter la survenance de tels faits dommageables à la gestion des affaires publiques au sein de la Commune de Haute-Sorne.

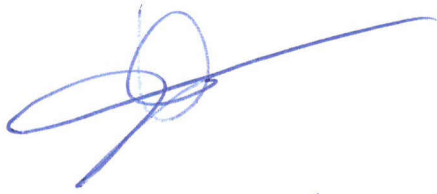
Pour ces raisons, le Conseil communal est prié de bien vouloir fournir à chaque groupe, ou à chaque membre du Conseil général, une copie intégrale de ce rapport, cas échéant en caviardant les noms et prénoms des personnes qui y sont mentionnées.

Groupe DPC-JDC Haute-Sorne

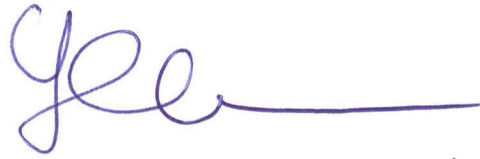
Liste des signataires en 2^{ème} page

Motion (suite) No

Déposée par Gérald Steiner le 21 septembre 2020

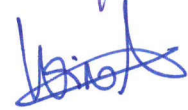
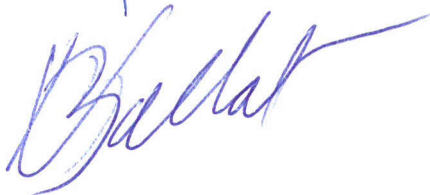


F. J. J.



P. Prince

A. Veys



P. Lich

